

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 139

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 190175

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Travaux d'amélioration de l'acoustique dans les restaurants scolaires du Grand Clos et de Centre Deux - Convention attributive d'un fonds de concours Transition énergétique et écologique à passer avec Saint-Etienne Métropole - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/03/2019

**Compte rendu affiché le :** 09/04/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

M. Sammy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

**Absents :**

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 139

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 190175

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Travaux d'amélioration de l'acoustique dans les restaurants scolaires du Grand Clos et de Centre Deux - Convention attributive d'un fonds de concours Transition énergétique et écologique à passer avec Saint-Etienne Métropole - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La délibération N°CC/2015.00194 prise par le Conseil communautaire de Saint-Etienne Métropole en date du 3 juin 2015, prévoit un dispositif de fonds de concours aux communes visant à soutenir la transition énergétique et écologique du territoire. Ce dispositif mis en œuvre jusqu'en 2020 prévoit une enveloppe par commune. L'enveloppe dédiée à la Ville de Saint-Etienne s'élève à 350.000 euros. Trois projets ont été identifiés pour mobiliser cette enveloppe, dont les travaux pour l'amélioration de l'acoustique dans les restaurants scolaires du Grand clos et de Centre Deux.

□ **Motivation et Opportunité :**

Sur la base des relevés acoustiques, les restaurants scolaires du Grand Clos et de Centre Deux ont été identifiés comme bruyants. Les travaux doivent permettre d'améliorer le confort d'usage des enfants et des personnels encadrants.

Ces restaurants scolaires ont aussi été choisis car ils accueillent un grand nombre d'enfants. Le restaurant scolaire de Grand Clos accueille les élèves de deux groupes scolaires, les écoles maternelle et élémentaire de Grand Clos et les écoles maternelle et élémentaire de Petit Coin, soit plus de 110 enfants en moyenne chaque jour. A la cantine de Centre Deux les élèves du groupe scolaire (maternelle et élémentaire) de Centre Deux et ceux de l'école élémentaire de La Veüe déjeunent à la cantine de Centre Deux, soit entre 130 et 140 enfants chaque midi.

De plus, ces restaurants scolaires sont en croissance, ils accueillent, chaque année, un peu plus d'enfants le temps de la pause méridienne.

□ **Contenu :**

Les travaux prévus pour le restaurant scolaire du Grand Clos consistent à améliorer l'acoustique du réfectoire en augmentant l'absorption des surfaces et à agrandir la partie réservée aux maternelles. L'implantation de panneaux acoustiques sera réalisée avec l'aide d'une prestataire extérieure acousticien. Il est également prévu d'optimiser les conditions d'attente des élèves demi-pensionnaires venant du groupe scolaire Petit Coin qui viennent également déjeuner.

Pour le restaurant du groupe scolaire de Centre deux, les travaux prévus visent à améliorer l'utilisation du réfectoire et refondre l'espace de l'office pour optimiser au maximum cet espace dans le but de libérer de l'espace pour la salle de restaurant. Le projet prévoit la mise en place de revêtements absorbants (ex : Remplacement des dalles de faux plafonds et des dalles murales par des dalles absorbantes). Il est également prévu de créer une demi-cloison avec matériau absorbant toute hauteur pour séparer les élèves de maternelles et des élèves de l'élémentaire.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : 69 976,99 €

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>	40 894, 91€					Saint Etienne Métropole : 29.082,08€
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention attributive de fonds de concours à intervenir avec Saint-Etienne Métropole pour les travaux d'amélioration de l'acoustique dans les restaurants scolaires du Grand Clos et de Centre Deux,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2019 - Opération 2001 C 7301 Dépenses : Chapitre 23 - Article 2313 Recettes : Chapitre 13 - Article 13251
<b>Résultat du vote :</b> 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Samy KEFI-JEROME</b>